

DATE DE RÉVISION 28.09.2010



SAFETY DATA SHEET HYDROGEN PEROXIDE 20 - 35%

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

CAS-NO.	7722-84-1
EU INDEX NO.	008-003-00-9
EC (EINECS) NO.	231-765-0
SYNONYMES, NOM DÉPOSÉ	PEROXYDE HYDROGENE 30% SOL , HYDROGEN DIOXIDE, PEROXYDE HYDROGENE 27.5% SOL , PEROXYDE HYDROGENE 35% SOL , HYDROGEN PEROXIDE 32.5% SOL, HYDROGEN PEROXIDE 24.5% SOL
DISTRIBUTEUR	Univar 17, Av Louison Bobet 94132 FONTENAY-SOUS-BOIS France +33 (0)1 49 74 80 80 +33 (0)1 49 74 81 11 sds@univareurope.com
Emergency Contact Number (Office Hours)	+44 1274 267346
Emergency Contact Number (Outside Office Hours)	+441865 407333
SDS No.	22506

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION (67/548) Xn;R22. Xi;R41.

CLASSIFICATION (EC 1272/2008)

Physique	Non classé.
Santé	Acute Tox. 4 - H302;Eye dam. 1 - H318
Environnement	Non classé.

ETIQUETTE CONFORME A LA NORME (CE) N° 1272/2008



MENTION D'AVERTISSEMENT Danger

MENTIONS DE DANGER

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.

CONSEILS DE PRUDENCE

P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P301+312	EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

DATE DE RÉVISION 28.09.2010

HYDROGEN PEROXIDE 20 - 35%

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

NO. INDEX CE	008-003-00-9
NO. EC (EINECS)	231-765-0
NO. CAS	7722-84-1

4 PREMIERS SECOURS**INHALATION**

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Consulter un médecin.

INGESTION

Consulter immédiatement un médecin ! Rincer immédiatement la bouche et boire beaucoup d'eau (200-300 ml).

CONTACT AVEC LA PEAU

Enlever immédiatement les vêtements souillés et laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter immédiatement un médecin.

CONTACT AVEC LES YEUX

Rincer abondamment et immédiatement à l'eau pendant 15 minutes au maximum. Enlever les lentilles de contact et bien écarquiller l'oeil. Consulter immédiatement un médecin. Continuer à rincer.

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**MOYENS D'EXTINCTION**

Utiliser : Eau.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

OXYDATION !

RISQUES PARTICULIERS

Oxygène.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Respecter les conseils de prudence décrits dans cette fiche de données de sécurité. Éviter l'inhalation d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation efficace.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

IMMÉDIATEMENT avertir l'autorité nationale sur l'environnement aquatique ou une autre autorité compétente en cas de déversements ou émissions dans les réseaux d'eau.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Bien ventiler. Diluer avec beaucoup d'eau. Recueillir avec un absorbant incombustible et placer dans un récipient approprié. Nettoyer la zone avec beaucoup d'eau.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE**PRÉCAUTIONS D'USAGE**

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Éliminer toute source d'ignition. Empêcher la formation d'électricité statique et d'étincelles.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Garder les récipients hermétiquement fermés. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des matières comburantes.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

DATE DE RÉVISION 28.09.2010

HYDROGEN PEROXIDE 20 - 35%

Appellation	STD	Vme - 8 Hrs		Vle - 15 Min		Remarques
HYDROGEN PEROXIDE 20 - 35%	WEL	1 ppm	1.4 mg/m3	2 ppm	2.8 mg/m3	

WEL = Workplace Exposure Limit.

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION**PROTECTION RESPIRATOIRE**

Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit être disponible.

PROTECTION DES MAINS

Les gants en PVC sont recommandés.

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Porter un tablier en caoutchouc. Porter des chaussures en caoutchouc.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

ASPECT	Liquide.
COULEUR	Incolore.
ODEUR	Âcre.
SOLUBILITÉ	Soluble dans l'eau.
POINT D'ÉBULLITION (°C)	100 - 107
DENSITÉ RELATIVE	1.03 - 1.07
VALEUR PH, SOLUTION CONCENTRÉE	1 - 4

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**STABILITÉ**

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

Éviter les températures excessives pendant de longues périodes. Éviter la chaleur, les flammes et d'autres sources d'inflammation.

MATIÈRES À ÉVITER

Acides forts. Alcalis forts. Oxydants forts. Agents réducteurs forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Oxygène.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**DOSE TOXIQUE 1 - DL 50** >5000 mg/kg (oral rat)**INHALATION**

Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire.

INGESTION

Nocif en cas d'ingestion.

CONTACT AVEC LA PEAU

Effet irritant faible.

CONTACT AVEC LES YEUX

Risque de lésions oculaires graves.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

DATE DE RÉVISION 28.09.2010

HYDROGEN PEROXIDE 20 - 35%**ÉCOTOXICITÉ**

Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

CL 50, 96 H, POISSON, MG/L 16.4

CE 50, 48 H, DAPHNIA, MG/L 2.4

CI 50, 72 H, ALGUE, MG/L 0.85

MOBILITÉ

Ce produit est soluble dans l'eau.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ne se bio-accumule pas.

DÉGRADABILITÉ

Le produit est facilement biodégradable.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

Les déchets doivent être traités comme déchets spéciaux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets. Ne pas percer ou brûler, même pas après vidange.

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Désignation Officielle De Transport	HYDROGEN PEROXIDE, AQUEOUS SOLUTION
NO. UN ROUTE	2014
N°CLASSIFICATION ADR	5.1
CLASSIFICATION ADR	Classe 5.1 : Matières comburantes.
GROUPE D'EMBALLAGE ADR	II
CODE RESTRICTION DE TUNNEL	(E)
No. DE DANGER (ADR)	58
NO. D'ÉTIQUETTE ADR	5.1 & 8
CODE HAZCHEM	2P
NO. UN MER	2014
CLASSE IMDG	5.1
GROUPE D'EMBALLAGE IMDG	II
EMS	F-H, S-Q
NO. UN, AIR	2014
CLASSE AIR	5.1
CLASSE AIR SUB	8
GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN	II

15 INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

DATE DE RÉVISION 28.09.2010

HYDROGEN PEROXIDE 20 - 35%**DIRECTIVES EUROPÉENNES**

Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS**COMMENTAIRES DE MISE À JOUR**

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 28.09.2010

NO DE REV. /REPL. FDS 01

GÉNÉRÉE LE

NO. FDS 22506

ÉTAT DE LA FICHE DE SÉCURITÉ

Approuvé.

DATE 28.09.2010

SIGNATURE Jitendra Panchal